

A BRUXELLES, LE GOUVERNEMENT SE MET AU SERVICE DE LA FRANCE...

Les lauriers du gouvernement français qui maintient encore sous les verrous cinq des réfugiés espagnols arrêtés pour complaire à Franco empêcheraient-ils les gouvernants dits «*démocratiques*» de dormir? On pourrait le croire si l'on considère le cas que soulève le *Comité d'action contre le néo-colonialisme et le fascisme de Belgique*. Recherché par la police française, dans le cadre des opérations menées par Frey, le 11 septembre dernier pour complaire à Franco, Abarca, militant de la C.N.T. en exil, avait dû se réfugier en Belgique. Il vient d'être arrêté à la suite d'un mandat international lancé contre lui. La Suisse le réclame. Il risque d'être extradé. Voici les faits dans leur sécheresse.

La France, la Belgique, la Suisse! Trois démocraties dont deux furent dévastées par Hitler dont Franco fut l'homme lige et dont l'autre se vante d'être la plus vieille terre de la liberté. Trois pays pour qui, la *Déclaration des Droits de l'Homme* reste pour le moins une affiche électorale. Trois pays associés pour rendre à Franco le complice et l'allié d'Hitler, un jeune antifasciste espagnol, dont le crime consiste à vouloir libérer ses compatriotes du joug qui pèse sur eux et cela au nom des principes dont ces trois pays se réclament. Cela dépasse l'imagination. Cela ne se fera pas!

Il faut répondre à l'appel du *Comité d'Action contre le néo-colonialisme et le fascisme*, en protestant contre les menaces qui pèsent sur Abarca. Son cas concerne d'abord les travailleurs français, belges et suisses qui doivent refuser de prendre à leur compte le crime que s'appête à commettre leur gouvernement.

Ensemble les ouvriers de France de Belgique, de Suisse doivent engager la lutte pour la protection des républicains espagnols réfugiés sur leur sol, pour le respect du droit d'asile, pour la libération du peuple espagnol!

Maurice JOYEUX (Montluc).

DÉCLARATIONS DE NOS CAMARADES ESPAGNOLS EMPRISONNÉS A FRESNES

*A Monsieur le Ministre de la Justice de la République Française.
Prison de Fresnes, 19-2-64.*

Monsieur le Ministre,

La présente lettre est pour vous notifier qu'en signe de protestation contre notre arrestation opérée au mois de septembre 1963, sous la fallacieuse accusation «d'Association de malfaiteurs», contre le prolongement excessif de notre détention, puisque nous sommes incarcérés depuis plus de cinq mois sans qu'aucune décision sur notre sort n'ait été prise, nous exigeons

qu'une fin doit donnée à cette situation scandaleuse, soit par un jugement rapide, s'il y a motif, soit par notre mise en liberté immédiate, et en signe de solidarité totale avec notre camarade Francisco Abarca, détenu en Belgique, nous avons commencé, ce jour, 19 février 1964, une grève totale de la faim.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations.

GURRUCHARI Salvador, MARTIN Vicente, PASCUAL José, ROS Antonio, SANCHEZ Agustin.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après notre dernière information, dans laquelle nous signalons le cas du jeune libertaire espagnol Francisco Abarca arrêté en Belgique, et sur le point d'être extradé en Suisse, accusé d'activités antifranquistes commises cet été en territoire suisse par le C.I.L. (Conseil Ibérique de Libération), nous prévenons l'opinion publique que celui-ci S'EST MIS A LA GRÈVE DE LA FAIM depuis le 12 du mois en cours.

Par cette manifestation, il tient à protester contre son arrestation arbitraire et nier toute participation aux actes dont on l'accuse.

Fidèles à notre esprit de solidarité et défense des antifranquistes, nous élevons notre plus ferme protestation et faisons appel à l'opinion publique pour qu'elle se joigne à notre campagne jusqu'à obtenir la liberté de ce militant antifranquiste.

AUX MILITANTS LIBERTAIRES

Prison de Fresnes, Paris 19-2-64

Chers camarades,

Par cette lettre, nous vous informons que ce jour, 19 février 1964, les cinq militants du Mouvement Libertaire qui restons en prison, avons commencé une grève totale de la faim, marquant ainsi notre opposition et protestation, face à une situation à tous points de vue intolérable.

Vous connaissez le cours donné par l'appareil judiciaire français au sujet de nos 21 camarades arrêtés en septembre 1963. Après une razzia qui prédisait une forte répression contre notre mouvement et principalement contre nôtre organisation de jeunes, les autorités françaises en minimisant notre affaire, ont relâché nos camarades au compte-gouttes, en laissant peser sur leur tête une menace permanente.

Vous savez qu'avec ceux qui restent emprisonnés les autorités françaises se sont limitées à nous accorder le statut de prisonniers politiques, décidées, semble-t-il, à continuer à nous relâcher au rythme de un par mois, éludant la question de notre culpabilité ou de notre innocence.

Étant donné notre situation et celle de notre camarade Abarca, convaincus de la nécessité de mettre le gouvernement français devant l'obligation de prendre une position claire à notre

sujet, c'est-à-dire de décider de notre mise en liberté accélérée ou de prendre les risques d'un jugement public, étant donné également l'obligation morale que nous tenons à assumer de nous solidariser avec notre camarade Abarca, lui-même en grève de la faim en Belgique depuis le 12 février 1964, nous avons commencé aujourd'hui cette protestation que nous porterons le plus loin possible, toujours en accord avec les circonstances.

Nous vous saluons fraternellement.

Agustin SANCHEZ, Vicente MARTIN, Antonio ROS, Salvador GURRUCHARI.
